

Annexe E

(informative)

Maintenance des dallages

Un dallage est un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure. Il doit donc faire l'objet de la part du maître d'ouvrage d'une maintenance régulière.

Les principales opérations de maintenance sont :

- le remplissage ultérieur des joints et son entretien ;

NOTE 1 Le remplissage ultérieur comprend le dégarnissage des joints, puis un nouveau remplissage, après que le béton ait terminé son retrait.

- le nettoyage courant du dallage avec des produits adaptés aux liants hydrauliques utilisés ;
- le traitement des efflorescences ;
- les opérations de bouchage des pores, de lustrage ou de cirage du dallage ;

L'entretien ne peut concerner que notamment :

- les épaufrures le long des joints et en partie courante ;

NOTE 2 Leurs réparations font généralement appel à des mortiers de résine. Lorsqu'il y a dégradation des bordures de joints, des injections de coulis hydrauliques ou de mousses polyuréthane près des bordures et en sous face peuvent s'avérer nécessaires pour limiter le pianotage.

- les fissures ;

NOTE 3 La réparation la plus courante consiste à ouvrir les lèvres de la fissure, à réaliser sur son trajet des forages régulièrement espacés, et à injecter des résines afin de rétablir les cohésions.

- l'atténuation des pianotages ;

NOTE 4 La suppression des pianotages dus au passage des charges roulantes est en général obtenue au moyen d'injections destinées à remplir les vides liés aux soulèvements par retrait différentiel du béton aux angles et bordures.

- les tassements localisés ;

NOTE 5 Ils sont généralement liés à des affaissements du support sur des surfaces limitées. Une solution de réparation peut consister à injecter en sous face du dallage un coulis à base de liants hydraulique, ou à injecter des mousses. Les soulèvements du dallage doivent être parfaitement contrôlés au cours des opérations. Il peut s'avérer nécessaire de conforter le support en profondeur, avec injection des couches instables.

- l'abrasion de la couche d'usure ;

NOTE 6 Sa réparation relève en général de l'adjonction d'un revêtement approprié.

- les défauts de surface (ils sont généralement repris par ponçage).